

POLITIQUE QUALITE ET ENVIRONNEMENT

Soucieux de satisfaire au mieux nos clients, salariés, actionnaires et autres parties intéressées à l'entreprise, nous réaffirmons notre engagement à offrir à nos clients des produits et services fiables et performants, à développer une culture qualité, une attitude responsable de sécurité et à limiter les impacts environnementaux et sanitaires de nos installations et activités.

Notre politique « qualité et environnement » constitue la base de notre système de management, qui repose sur des processus, destinés à assurer notre démarche d'amélioration continue et de maîtrise des risques. Fondée sur l'excellence opérationnelle et l'engagement sociétal, cette politique s'articule autour de 4 axes pour atteindre les meilleurs standards de qualité et d'environnement et accroître l'efficacité de la société. Elle est revue autant que de besoin pour assurer sa concordance avec le contexte de l'entreprise et son orientation stratégique.

En tant que Président-directeur général de CILAS, je m'engage à mettre à disposition tous les moyens économiquement raisonnables, les ressources et l'organisation nécessaires pour assurer notre politique et atteindre les objectifs suivants :

Qualité

- Améliorer les performances de l'entreprise par :
 - La fourniture de produits et services, attractifs, compétitifs et innovants, en adéquation avec les demandes du marché,
 - La bonne conduite de nos programmes, s'appuyant sur un respect rigoureux de leur jalonnement et une démarche systématique d'identification et de maîtrise des risques,
 - Le pilotage, l'amélioration et la simplification continus de nos processus,
- Satisfaire aux exigences pertinentes de nos parties intéressées par :
 - L'écoute, la prise en compte de leurs besoins et la communication envers eux,
 - Le respect de nos engagements en terme de qualité, coûts, délais et sécurité, assurés par la maîtrise de nos activités et de nos fournisseurs,
 - La diminution des non qualités et l'efficacité de leur résolution,

Environnement

- Satisfaire aux obligations de conformité, aux exigences légales et autres exigences de nos parties intéressées,
- Maîtriser notre impact environnemental par :
 - La réduction de nos déchets et l'amélioration de leur valorisation,
 - La maîtrise de nos consommations d'énergie,
 - La prévention des situations d'urgence, des pollutions accidentelles, et l'amélioration de notre capacité à y réagir.

J'appelle l'ensemble du personnel à s'impliquer dans cette démarche afin d'assurer la réussite de la politique engagée et de garantir l'efficacité du système de management.

Pierre Faucoup
Président-directeur général

